



## Déclaration préalable – CAPA du 2nd degré 2 juillet 2024

Pour les fonctionnaires que nous sommes, que veut dire être agent.e de l'État quand celui-ci est incarné par une extrême-droite anti-républicaine ? Cette question que notre génération n'imaginait pas se poser est devant nous, à brève échéance.

Quoi qu'il advienne dimanche prochain, la FSU défendra sans relâche les valeurs démocratiques qui fondent l'engagement quotidien des personnels auprès de la jeunesse pour construire une société plus libre, plus égalitaire et plus fraternelle.

Dans les heures sombres qui arrivent, comme dans tous les moments tragiques de notre histoire, ce sont ces valeurs qui doivent guider notre action.

Personne ne doit se leurrer : l'extrême droite prospère sur les peurs, les ignorances en attisant les colères et la haine. L'école républicaine qui vise à promouvoir les connaissances, le vivre ensemble et l'émancipation des élèves est, pour les nationalistes, un obstacle et sera traitée comme tel.

Pour la FSU, l'école et ses personnels devront être protégés. Les élu.e-s des personnels ont toute légitimité pour agir dans ce sens. C'est ce que la FSU a toujours fait, elle est aujourd'hui plus déterminée que jamais à ne pas désertier le combat.

Au quotidien, nous continuerons à suivre les collègues dans leur parcours professionnel. Nous avons pu constater, à l'échelle de l'académie, que l'accompagnement des personnels par la FSU porte ses fruits. Ainsi, de nombreux collègues s'étaient vu initialement opposer un refus de temps partiel annualisé alors même que les chefs d'établissement avaient donné leur accord. Les recours ont permis un réexamen favorable des situations que nous avons portées. Si la CAPA de ce jour devait examiner les dernières situations non-encore résolues, un ultime examen des situations la semaine dernière par la DPE a permis aux collègues qui avaient saisi la CAPA d'obtenir satisfaction avant même qu'elle ne se tienne.

La FSU se félicite de ces décisions favorables mais regrette le caractère tardif des réponses qui peut présenter des difficultés de calendrier pour les projets des collègues.

Jusqu'ici les collègues n'avaient pas de difficulté à obtenir des temps partiels. Il est important que cette souplesse perdure. Les collègues en poste ne sont pas responsables de la pénurie d'enseignant.e-s liée à la crise de recrutement et d'attractivité du métier et n'ont pas à en subir les conséquences dans leur organisation personnelle ou professionnelle.

Cette CAPA se réunit aussi pour examiner une situation de non-titularisation d'une collègue BOE et les situations des stagiaires agrégé.es pour lesquel-le-s au moins un avis de titularisation est négatif. Il est particulièrement inquiétant de constater le nombre élevé de refus de titularisations cette année. 10 stagiaires agrégé.es sont concerné.e-s alors que l'année précédente, il n'y en avait que 2 dans cette situation. Comment expliquer cette différence ? Des analyses s'imposent si nous voulons accompagner au mieux ces jeunes collègues dont la profession a cruellement besoin. L'entrée dans le métier mériterait peut-être d'être plus progressive.

Nous regrettons de nouveau cette année que les situations des collègues des autres corps ne soient pas étudiées de la même manière et nous vous interrogerons sur les données chiffrées concernant l'ensemble des corps du second degré.

A l'heure où ne sont plus étudiées dans cette CAPA que les refus de titularisation, nous constatons en parallèle un pas supplémentaire vers la contractualisation, la disparition des statuts et des concours qui sont pourtant les garants de l'indépendance des agent·e·s et du bon fonctionnement du Service Public.

Le déclassement salarial qui frappe nos métiers est un fait établi et la crise de recrutement s'aggrave d'année en année, provoquant une pénurie d'enseignant·es. Nous avons besoin d'enseignant·es formées et nous demandons une attention particulière pour nos jeunes collègues qui devraient soit se voir soit titularisé·e·s soit avoir une année de renouvellement.